



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 **BUDGET PRINCIPAL** **NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHESE**

Introduction :

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre au citoyen de s'assurer de l'exécution du budget.

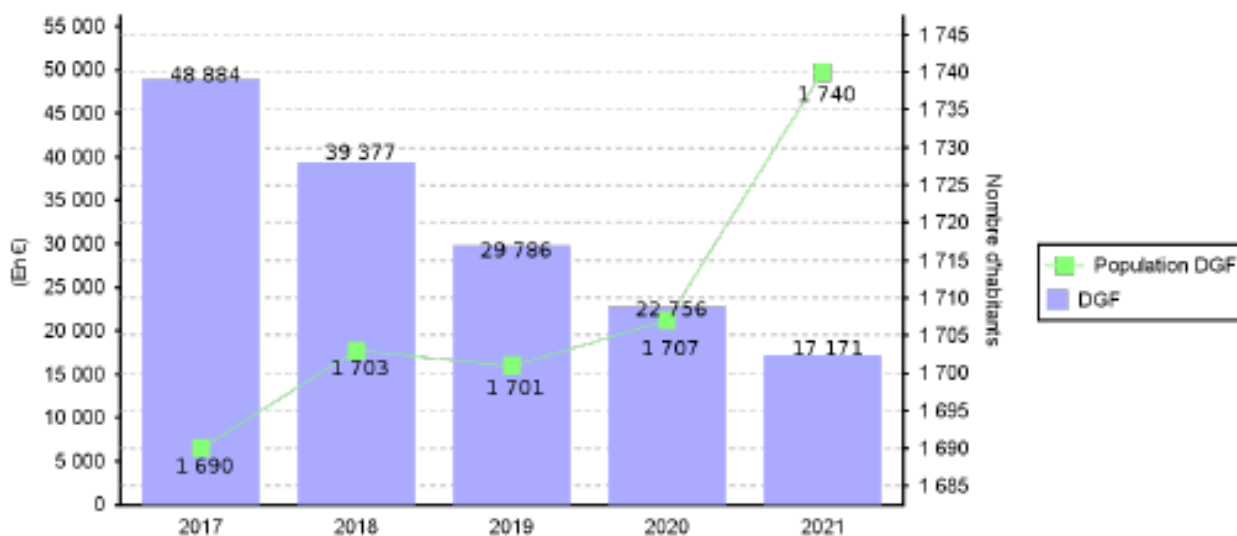
La présente note répond à cette obligation.

1. Contexte général économique, social et budgétaire

La commune de Blavozy fait partie de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Elle est dotée de nombreux équipements et doit répondre au maintien des services tout en respectant l'équilibre de son budget. L'année 2021 a été principalement marquée par le projet d'agrandissement du complexe sportif de Panassac et la réflexion sur le projet de pôle santé.

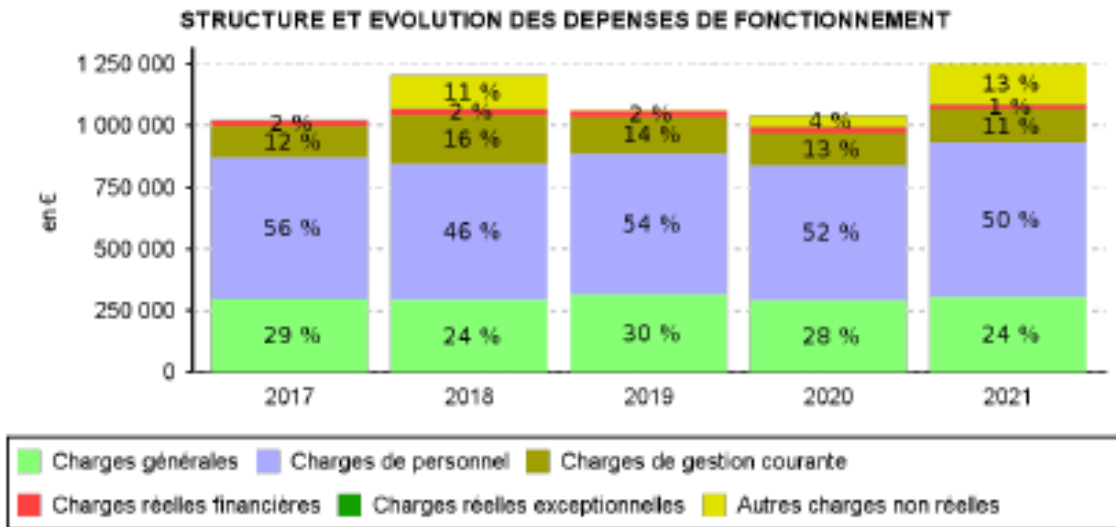
Le budget de la commune est structuré en deux sections : la section de fonctionnement qui gère les affaires courantes et la section d'investissement qui est tournée vers l'avenir.

L'année 2021 a continué d'être impactée par les mesures de redressement des comptes publics. La Dotation Globale de Fonctionnement continue à chuter :



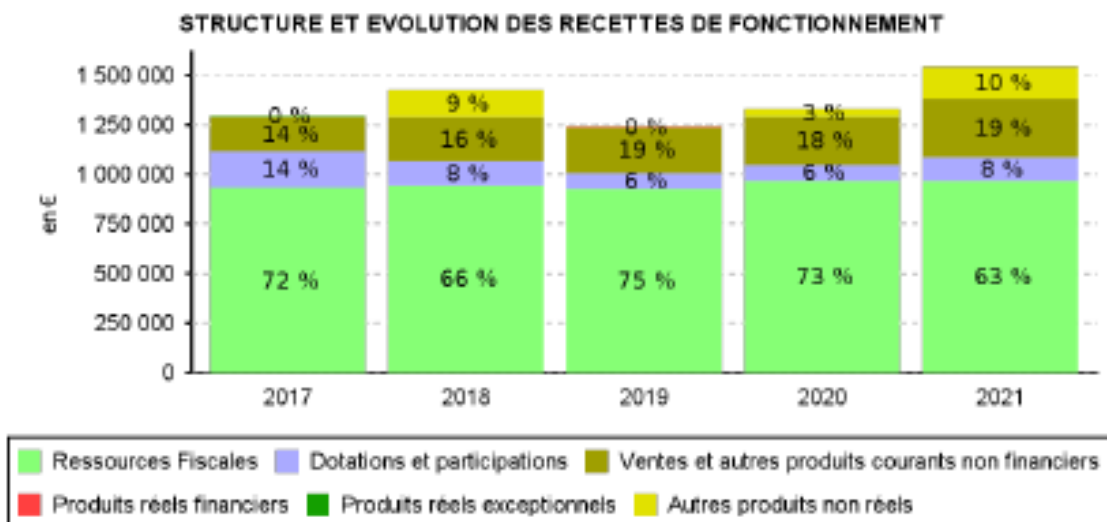
2. Priorités budgétaires

La maîtrise des charges de fonctionnement est restée une priorité :



Les autres charges non réelles (13%) correspondent à la sortie du terrain de l'actif de la commune, à destination du budget du lotissement Les Bleuets pour 147 820.46 €.

Les recettes réelles de fonctionnement voient les ressources fiscales en diminution de 10%.



3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 266 772 € en dépenses et à 1 558 057 € en recettes

3.1. Recettes de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021
013 - Atténuation de charges	27 145	13 832
70 - Produits des services	90 952	148 884
73 - Impôts et taxes	969 069	969 250
74 - Dotations et participations	80 965	120 245
75 - Autres produits de gestion courante	123 734	114 578
77 - Produits exceptionnels	9 688	149 929
042 - Opérations d'ordre	58 745	41 338
002 – Excédent fonctionnement reporté	80 338	0
Total	1 440 636	1 558 057

Les différences conséquentes sur certains chapitres s'expliquent par :

Chapitre-013 : moins d'absentéisme

Chapitre 70 : augmentation due notamment à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energies (19000 euros), au remboursement de sinistres par l'assurance et autres tiers (4700 €), au décalage d'une année des remboursements SIVOM (17373) et CAPEV crèche (4810), et à l'augmentation des repas de la cantine (9873)

Chapitre 74 : hausse en 2021 de la compensation au titre de l'exonération des taxes foncières

Chapitre 77 : en 2021, sortie du terrain de l'actif de la commune, à destination du budget du lotissement Les Bleuets pour 147 820.46

Chapitre 02 : pas d'excédent reporté en 2021

3.2. Dépenses de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021
011 - Charges à caractère général	292 420	306 115
012 - Charges de personnel	573 558	639 962
65 - Autres charges de gestion courante	131 699	135 475
66 - Charges financières	23 694	18 552
67 - Charges exceptionnelles	1212	1 560
042 - Opérations d'ordre	46 709	165 108
Total ...	1 069 292	1 266 772

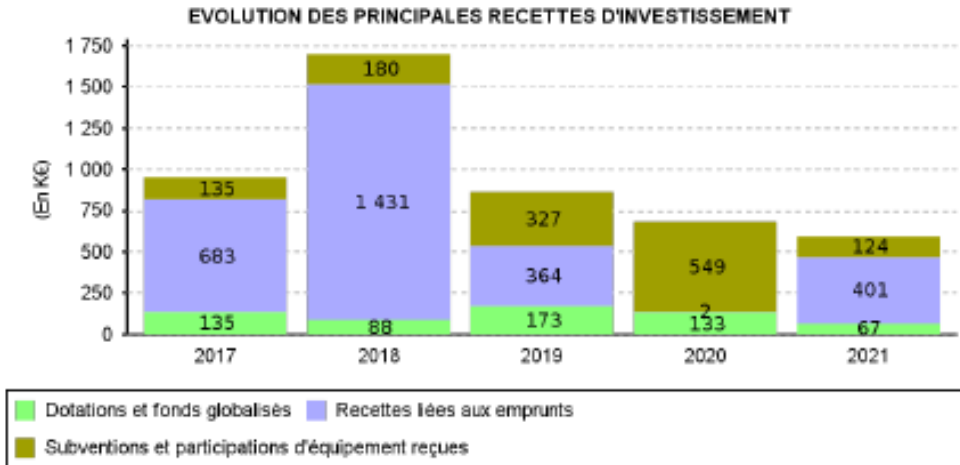
Les charges nettes de personnel représentent environ 364 € par habitant (contre 324 en 2020), situant la commune au-dessus des moyennes départementale, régionale et nationale. Cela s'explique notamment par le maintien du niveau de services offert à la population.

Les opérations d'ordre sont à mettre en parallèle avec le chapitre 77 en recettes de fonctionnement.

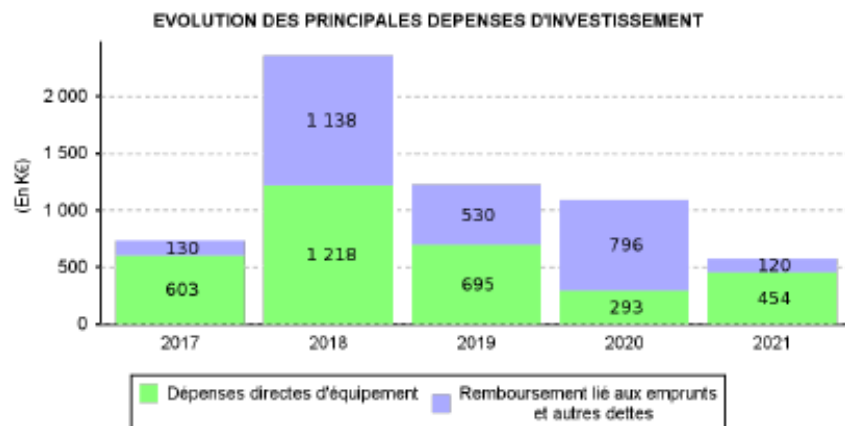
3.3. Section d'investissement

Elle arrive à un excédent global de 123 114.95 €.

3.3.1 Recettes d'investissement



3.3.2. Dépenses d'investissement



4.. Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

INDICATEURS	2019	2020	2021
Epargne Brute	155 870.34	251 824.00	401 222.00
Epargne de gestion	122 756.50	217 229.00	231 181
Epargne Nette	- 374 596.14	- 544 544.00	280 853
Taux d'épargne brute	12.57%	19.76 %	26.69 %

L'épargne brute permet de calculer la capacité d'autofinancement brute qui pourra être affectée au remboursement des dettes en capital. Elle est calculée par différence entre les produits réels = 1 502 886 € (chapitres 70, 73, 74, 75 et 77) et les charges réelles = 1 101 664 €(chapitres 011, 012, 65, 66 et 67).

L'épargne de gestion déduit de l'épargne brute tout ce qui est financier et exceptionnel (chapitres 66, 67, 76 et 77). Elle représente le noyau dur de la structure financière de la collectivité en mesurant l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne nette : elle se calcule en déduisant de l'épargne brute le remboursement en capital de la dette = 401222-120369 Le reliquat représente l'épargne disponible pour investir (capacité d'autofinancement nette).

Le Taux d'épargne brute représente l'épargne brute/recettes réelles de fonctionnement = 401 222/1 502 886. Ce taux permet d'analyser la solvabilité de la collectivité en exprimant la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont ainsi disponibles pour rembourser la dette et pour investir.

5. Niveau d'endettement de la collectivité

Encours total de la dette au 31/12/2021 : 1 498 000 € soit 871 € par habitant (population totale : 1720)

6. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement (ou solvabilité) mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la dette de la collectivité en ressources propres. Elle se calcule en divisant l'encours de la dette (toutes les recettes restant à rembourser au 31/12/2021) par l'épargne brute, soit :

Pour les encours à moyen terme : 1 498 000/401 222 = 4 ans

7. Niveau des taux d'imposition

Taux pour 2021 :

TFPB rebasé : 41.24 % (taxe foncière propriétés bâties)

TFPNB : 97.95 % (taxe foncière propriétés non bâties)

8. Principaux ratios

Ratios de niveau

Intitulé des rubriques	Montant en €	Montant en € par habitant	% BA / total
 FONCTIONNEMENT			
Total des produits de fonctionnement = A	1.859.567	1.081	18
dontImpôts locaux	477.759	278	
.....Fiscalité reversée	463.268	269	
.....Autres impôts et taxes	28.223	16	
.....Dotation globale de fonctionnement	45.432	26	
.....Attributions de péréquation et de compensation	71.721	42	
FCTVA	2.436	1	
.....Produits des services et du domaine	306.348	178	51
Total des charges de fonctionnement = B	1.517.284	882	19
dontCharges de personnel (montant net)	626.130	364	
.....Achat et charges externes (montant net)	517.860	301	45
.....Charges financières	25.940	15	28
.....Contingents	28.825	17	
.....Subventions versées	46.822	27	
Résultat comptable = A - B = R	342.283	199	15
 INVESTISSEMENT			
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	1.204.279	700	6
dontExcédents de fonctionnement capitalisés	382.660	222	3
.....Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	400.000	233	0
.....dont dettes bancaires SPIC	0	0	0
.....Autres dettes à moyen long terme	1.424	1	
.....Subventions reçues	124.436	72	0
.....FCTVA	36.837	21	
.....Autres fonds globalisés d'investissement	30.044	17	
.....dont taxe d'aménagement	30.044	17	
.....Amortissements	35.804	21	89
.....Provisions			
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	849.732	494	29
dont....Dépenses d'équipement	453.742	264	0
.....Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	149.953	87	20
.....dont dettes bancaires SPIC	30.354	18	100
.....Remboursements des autres dettes à moyen long terme	770	0	
.....Reprise sur amortissements et provisions	0	0	
.....Charges à répartir			
.....Immobilisations affectées, concédées			
Besoin de financement résiduel = D - C	-354.548	-206	
dont....Besoin de financement SPIC	-12.805		
+ Solde des opérations pour compte de tiers			
dont....solde des opérations pour compte de tiers SPIC			
Besoin de financement de la section d'investissement	-354.548	-206	
Besoin de financement de la section d'investissement SPIC	12.805		
Résultat d'ensemble	696.831		

Autofinancement et ratios de structure

Intitulé des rubriques	Montant en €	Montant en € par habitant	% BA / total
DETE			
Encours total de la dette au 31 Décembre	1.673.434	973	10
.....dont encours des dettes bancaires et assimilées	1.664.626	968	11
.....dont encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21	1.664.626	968	11
.....dont encours des dettes bancaires SPIC	175.409	102	11
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	175.893	102	21
.....dont annuités SPIC	37.742	22	21
Avances du Trésor (solde au 31/12)			
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut de fonctionnement hors SPIC	358.146	208	30
Excédent brut de fonctionnement SPIC	65.317	38	18
Produits de fonctionnement CAF hors SPIC	1.625.261	945	21
Charges de fonctionnement CAF hors SPIC	1.287.219	748	20
Capacité d'autofinancement CAF hors SPIC	338.042	197	13
Produits de fonctionnement CAF SPIC	72.926	42	
Charges de fonctionnement CAF SPIC	32.997	19	
Capacité d'autofinancement CAF SPIC	39.929	23	
CAF nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées hors SPIC	218.443	127	
CAF nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées SPIC	9.575	6	

9. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Effectifs :Service administratif :

1 agent de direction à temps plein, coût horaire : 35.61 €

2 agents à temps plein , coût horaire moyen : 24.16 €

Centre Socio Culturel :

1 agent de direction à temps plein, coût horaire moyen = 23.51 €

1 agent technique à temps plein, coût horaire moyen = 17.31 €

Médiathèque :

1 agent à temps plein, coût horaire = 21.08 €

Ecole :

1 cantinière à temps non complet (27.25 h hebdo), coût horaire moyen = 21.72 €

2 agents à temps plein, coût horaire moyen : 20.58 €

1 agent à temps non complet, coût horaire moyen = 19.31 €

1 agent à temps non complet (29.75 h hebdo), en congés maternité à compter de décembre 2020, coût horaire moyen (de janvier à novembre) = 18.41 €

Service technique :

1 agent responsable du service, à temps plein, coût horaire moyen = 22.86 €

2 agents à temps plein, coût horaire moyen : 20.14 €

1 agent à temps non complet (14h hebdo), cout horaire moyen : 19.11 €

Charges de personnel :

Chapitre ou Compte	Budgetée	Réalisée	
		Montant	%
Fonctionnement - Dépense	642 900.00 €	639 961.78 €	99,54%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	642 900.00 €	639 961.78 €	99,54%
6218 - Autre personnel extérieur	88 600.00 €	92 143.20 €	104,00%
6331 - Versement de transport	3 000.00 €	2 675.25 €	89,18%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	500.00 €	334.35 €	66,87%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 000.00 €	6 907.53 €	98,68%
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 000.00 €	1 003.14 €	100,31%
6411 - Personnel titulaire	340 000.00 €	330 372.40 €	97,17%
6413 - Personnel non titulaire	27 000.00 €	26 197.97 €	97,03%
64168 - Autres emplois d'insertion	0.00 €	7 317.14 €	0,00%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 500.00 €	55 104.40 €	97,53%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	94 500.00 €	93 659.93 €	99,11%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 500.00 €	1 358.73 €	90,58%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	19 000.00 €	18 953.74 €	99,81%
6456 - Versement au F.N.C du supplément familial	1 900.00 €	1 842.00 €	96,95%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	1 000.00 €	1 166.00 €	116,60%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	400.00 €	0.00 €	0,00%
6478 - Autres charges sociales diverses	1 000.00 €	916.00 €	91,60%